

# La question des Armements AU REICHSTAG

## A propos du budget de la marine

Berlin, 1er mars. — Le Reichstag a abordé aujourd'hui la discussion du budget de la marine. Le député socialiste Voglmeier déclare qu'il désespère de voir de sitôt une limitation des armements.

« Nous n'avons pas, dit-il, de nouvelles lois navales cette année, parce que la guerre continue à porer en l'air, mais la fièvre d'armement est toujours chronique. Tout ce que je pourrais dire sur l'Angleterre s'appliquerait aussi à la France. Les gouvernements sont poussés à armer par certains milieux qui n'ont aucune responsabilité. M. de Tirpitz a déjà considéré comme suspect par ses gens la marine, mais il ne demande pas assez. »

L'orateur critique vivement le traitement que réservent les employés et la courrière des arsenaux. « Si cela continue, dit-il, il ne restera plus à envisager que la femme ou la misère, la révolution ou la guerre. »

Le député du centre Erberger reproche aux socialistes d'avoir dit que l'Allemagne était responsable de l'augmentation des armements.

Il félicite la marine allemande des succès obtenus dans la construction des torpilleurs et déclare que la flotte de sous-marins n'est inférieure à aucune autre flotte de sous-marins du monde, bien que moins nombreuses que certaines d'entre elles.

Il souhaite que l'on développe plus énergiquement les sections d'aviation et d'aéronautique de la flotte de guerre.

Il regrette la cherté des navires, qui reviennent à deux millions par tonnage et il insiste sur la cherté des plaques de blindage.

Il expose ensuite que la marine allemande a moins à soufre que les autres du manque d'équipages. Il manque en Angleterre près de 5.000 hommes; en France, il manque 30 hommes par navire; l'Amérique a dû modifier son programme naval par suite de la difficulté de recrutement.

L'amiral de Tirpitz, secrétaire d'Etat à la marine, prend la parole pour répondre aux critiques des deux orateurs précédents. Son discours est purement technique.

### DECLARATIONS DE L'AMIRAL DE TIRPITZ

L'amiral fait d'abord remarquer que l'armement de la flotte allemande revient moins cher que l'armement des flottes de la France et de l'Amérique.

Il insiste sur la nécessité de construire un autre croiseur impérial pour remplacer le « Bismarck ».

« Depuis l'accident du « Titanic », dit-il, je considère que ce vaisseau n'est plus assez sûr, pour être celui de l'empereur. »

Il annonce que la marine songe à créer à Wismar et à Rostock des centres d'aviation. Le secrétaire d'Etat à la marine se prononce en faveur des hangars à pivots pour diriger l'augmentation des plaques de blindage, dit-il, et explique par les difficultés croissantes de la fabrication qu'il ne semble pas nécessaire de songer, pour le moment, à créer une usine d'Etat pour la fabrication des plaques de blindage.

L'amiral combat la proposition d'introduire le service de deux ans pour les artilleurs de la flotte.

En ce qui concerne l'infanterie, l'amiral déclare qu'en cas de mobilisation, l'infanterie de marine recevra la garde de certains postes difficiles. Il faut pour cela un certain nombre de premiers ordres et non des jeunes recrues. En cas de mobilisation, 40.000 recrues et récrutés arriveront à Kiel et à Wilhelmshaven, mais l'infanterie sera affaiblie par les requêtes qui lui parviendront de tous côtés. Le cas échéant, il faudra l'embarquer à bord des navires de guerre. Nos fantassins reçoivent une instruction navale à cet effet.

« Tout bien pesé, conclut l'amiral, il ne peut être question d'établir chez nous le service de deux ans. Nous trouvons même le service de trois ans trop court. (Approbation.) »

Dans les meilleurs parlementaires, le bruit court que le secrétaire d'Etat à la marine parlera lundi des relations anglo-allemandes.

M. Pasche, national-libéral, déclare à propos de nos réjouissances de l'effort accompli par notre marine. Nous formons des vœux pour que le secrétaire d'Etat M. de Tirpitz, persévère dans ses efforts.

M. Wiemer, député libéral, dit à son tour: « Mes amis politiques accorderont tout ce qui sera nécessaire pour l'achèvement de l'œuvre entreprise. Des sacrifices sont indispensables; nous les ferons. Le centre catholique le fera aussi ainsi que l'a déclaré le député Brägger. »

Le député Smeize, conservateur libéral, résume ainsi l'opinion: « Personne ne saurait douter de notre esprit de sacrifice. »

FEUILLETON DU 3 MARS. — N. 75

# LE CHEVALIER d'Armental

PAR ALEXANDRE DUMAS

— Est-ce de Bathilde que vous voulez parler, monsieur? Oh non, Bathilde n'est pas une charge; au contraire, pauvre chère enfant! est elle respectée plus à la maison qu'elle ne l'est. Bathilde une charge! D'abord, vous les mois, M. Papillon, vous savez, monsieur, le marquis de Coustours au sein de la rue de Cléry, lui compte quarante-huit livres pour deux dessein, ensuite... Je veux dire, mon cher Buvat, que vous n'êtes pas riche.

— Oh! cela, riche, non, monsieur, je ne le suis pas. Mais je voudrais bien l'être pour ma pauvre Bathilde, et si vous voulez obtenir de monsieur de Coustours, qu'un premier argent qui rentrera dans les coffres de l'Etat, on me paie mon arriéré et au moins un acompte.

— Et à quel cela peut-il se monter, votre arriéré?

— A quatre mille sept cents livres deux sous huit deniers, monsieur.

— Mais, comment est-ce que c'est cela, dit Dubois.

— Comment? quel est-ce que c'est cela, monsieur?

— Oh! ça n'est rien.

# La Russie suit le mouvement

## ELLE VA CREER TROIS NOUVEAUX CORPS D'ARMÉE

Du correspondant du « Temps »: L'apprendre de source on ne peut plus sûre, que le gouvernement russe envisage doré et déjà l'augmentation de ses effectifs par la création de trois nouveaux corps d'armée. Le nombre de ces corps d'armée sera ainsi porté à quarante et un.

L'augmentation prévue de cette année comportera une division de tirailleurs et deux divisions d'infanterie.

Les milieux parlementaires réfléchissent sans aucun doute possible les projets militaires du gouvernement.

La quatrième Douma, ma disait hier, un membre du bureau, votera tout ce qu'il sera la défense nationale. Quant à l'augmentation des effectifs, elle ne saurait présenter de difficultés de réalisation si on tient compte que la population de l'empire augmente de deux millions et demi annuellement.

On sait que la Douma a toujours été au-dessus de son rôle de pouvoir législatif impérial en matière de défense nationale. La commission de la défense nationale à la troisième Douma avait fructueusement contribué à l'amélioration de l'armée par le recrutement et par la réorganisation de l'artillerie en trois régiments. Non content de voter les crédits demandés par le ministre de la guerre, elle a augmenté à maintes reprises d'elle-même le chiffre de ses crédits.

# LES ACCIDENTS dans l'artillerie allemande

Berlin, 1er mars. — Un grave accident a eu lieu à Gochow, près de Stralsund, au cours de manœuvres d'artillerie. Un canon à été écrasé par un canon, deux autres soldats ont été grièvement blessés.

Ces sortes d'accidents sont particulièrement nombreux dans l'armée allemande. Pendant le cours de l'année 1912, les gazettes berlinoises signalèrent un grand nombre d'accidents mortels de ce genre dont voici les plus graves:

Le 13 avril deux soldats sont écrasés par un canon à Erfurt. Le 6 mai, à Sarrbruck un canon se détache de l'affût d'une pièce et écrase trois soldats. Le 13 mai, à Sagan, trois soldats du 33e régiment d'artillerie de campagne sont tués trois autres grièvement blessés au cours d'une manœuvre. Le 3 juin au cours d'exercices d'artillerie à Fribourg-en-Brisgau, trois artilleurs sont écrasés par un canon.

Le 16 juin à Brandebourg, au cours de manœuvres exécutées par la deuxième batterie du régiment d'artillerie de campagne, un canonier est écrasé par un canon, trois autres sont grièvement blessés.

# Conseil des Ministres

Paris, 1er mars. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Après l'expédition des affaires courantes, le conseil a commencé l'examen des propositions du ministre de la guerre relatives aux effectifs militaires. Cet examen sera poursuivi en un conseil des ministres qui se réunira lundi matin à l'Élysée.

Nous croyons savoir qu'avant d'être publié le projet de gouvernement sera soumis à l'examen du conseil supérieur de la guerre, présidé par le ministre, et du conseil supérieur de la défense nationale, présidé par le président de la République.

# M. et Mme Poincaré visitent les hôpitaux

Paris, 1er mars. — Continuant ses visites dans les hôpitaux, le Président de la République s'est rendu cet après-midi, à 1 h. 30, à l'hôpital Lariboisière.

M. Poincaré était accompagné du général Brudenell, secrétaire général militaire de la présidence de la République.

A sa descente de voiture, il a été reçu par MM. Delanney, préfet de la Seine; Strauss, secrétaire, vice-président du conseil de surveillance de l'Assistance publique; Mesurier, directeur de l'Assistance publique; C. Rousseau, conseiller municipal du quartier; Faure, directeur de l'hôpital.

Le président a visité les différentes salles, adressant la parole aux malades et écoutant des paroles d'encouragement.

Avant de se retirer, le président a remis 500 francs pour les malades.

Mme Poincaré avait visité ce matin les petits malades de l'hôpital Trousseau où elle fut reçue par Mme Delanney, femme de la princesse de la Seine, MM. Mesurier, directeur général de l'Assistance publique; Condor, directeur de l'hôpital; Neller et Triboulet, médecins, et Savariad, chirurgien de l'hôpital Trousseau, auxquels étaient joints tous les chefs de services, les internes et infirmiers.

Mme Poincaré a parcouru les salles, s'arrêtant au chevet d'un certain nombre d'enfants, s'entretenant avec eux, leur prodiguant des consolations.

A sa sortie, la femme du président de la République a été visitée par deux autres dames, qui ont échangé de vives paroles de sympathie.

— Si fait, monsieur, si fait, c'est beaucoup, et la preuve, c'est que le roi ne peut pas le payer.

— Mais cela ne vous fera pas riche.

— Cela me mettrait à mon aise, et je ne vous cache pas, monsieur, que si, aux premiers fonds qui rentreront dans les caisses de l'Etat... Buvat dit Dubois, j'ai mieux que cela à vous offrir.

— Offrez, monsieur.

— Vous avez votre fortune au bout des doigts.

— Ma mère me l'a toujours dit, monsieur.

— Cela prouve, mon cher Buvat, que c'est une femme de grand sens que madame votre mère.

— Eh bien! monsieur, me voilà tout prêt, que faut-il que je fasse pour cela?

— Ah! mon Dieu! la chose la plus simple. Vous allez me faire, séance tenante, une copie de tout ceci.

— Mais, monsieur...

— Ce n'est pas tout, mon cher monsieur Buvat. Vous reporterez à la personne qui vous a donné ces papiers les copies et les originaux, comme si j'étais rien arrivé; vous direz tout ce que cette personne vous prêtera de lui n'avoir rien apporté d'autre, afin que je le lise, puis vous en ferez autant des autres papiers, de ceux-ci, et cela indéfiniment, jusqu'à ce que je vous dise: Arrêtez.

— Mais, monsieur, dit Buvat, il me semble qu'en agissant ainsi je trompe la confiance du prince.

— Ah! ah! c'est un prince à qui vous avez affaire, mon cher monsieur Buvat! et comment s'appelle ce prince?

— Mais, monsieur, il me semble qu'en vous disant son nom, je le dénonce...

— Ah ça! mais... et qu'avez-vous donc vu, lui faire cela?

# La Guerre des Balkans

# La Turquie demande la médiation des Puissances

## Une note de Tewilk-Pacha à Sir Edward Grey. -- Les Turcs consentiraient à abandonner Andrinople. -- L'entrevue des Puissances. La réserve des alliés.

La Turquie a demandé aux puissances d'intervenir pour la paix et les puissances ont accepté.

Tewilk pacha à Londres, Rifat pacha à Paris, ont fait hier des démarches officielles pour exprimer à M. de la Porte de mettre fin aux hostilités.

Jusqu'à présent, lors des démarches de ce genre qui avaient été tentées, les puissances avaient répondu au gouvernement turc que tant que la Turquie n'aurait pas accepté les termes de la note remise à Kismail pacha par les ambassadeurs, l'Europe n'interviendrait pas.

Aujourd'hui Mahmoud Chevrek pacha paraît avoir reconnu la nécessité d'abandonner Andrinople et d'offrir des garanties pour la paix. La médiation devient donc possible, sur les bases de la note dont voici le texte:

Il reste cependant à obtenir le consentement des Alliés. On sait que depuis la rupture des négociations de Londres, les Bulgares ont bien haut leur volonté de signer le traité de paix à Constantinople. Peut-être cependant admettent-ils l'intervention européenne.

La nouvelle frontière dans ce cas pourrait être fixée par la ligne Enos, à l'embouchure de la Maritza, sur la mer Egée, à Midia (sur la mer Noire); les Turcs proposeraient actuellement la ligne Enos-Kuteli Burgas-Isiada (plus au nord) et les Bulgares la ligne Rodosto (mer de Marmara) à Midia. Resterait à régler pour ce traité trois points, la question des îles de l'Égée, où l'Italie paraît peu disposée à voir les Grecs s'installer, et celle de l'indemnité de guerre, que l'on est à peu près d'accord pour refuser aux Alliés mais qui nécessiterait des négociations délicates.

Tant qu'il y aura de la guerre en Thrace, en Macédoine, en Albanie, les canons ne cessent de parler et les diplomates ne cessent de négocier. On est persuadé dans les milieux diplomatiques qu'ils ne renonceraient pas et qu'ils accepteraient également une médiation sans conditions.

Cette nouvelle amène deux observations: 1. La Turquie serait décidée à l'abandon absolu d'Andrinople. 2. Les alliés n'adhèrent point une médiation sans conditions car ils entendent discuter eux-mêmes avec la Porte les articles du futur traité de paix.

# L'impression chez les Alliés

Paris, 1er mars. — M. Stancloff, ministre plénipotentiaire de Bulgarie à Paris, que nous avons vu ce matin, nous a fait les déclarations que voici:

« Je considère la démarche que l'ambassadeur de Turquie a faite au quai d'Orsay pour demander l'intervention des grandes puissances, vous me dites que votre gouvernement, d'accord avec les autres puissances alliées, averti de l'entrevue, connaît nos intentions. Sur ce point, je ne puis pas satisfaire votre curiosité, car je n'ai pas été avisé. Mais vous pouvez déclarer que la Bulgarie, comme ses alliés balkaniques, est bien décidée à ne pas accepter de causer à avec la Turquie avant d'avoir vu de près et de très près l'intention de faire des propositions fermes en ce qui concerne Andrinople et les revendications territoriales que nous demandons. »

« Si la Turquie veut vraiment la paix, qu'elle nous donne l'assurance qu'elle n'aura pas de cesse de définitivement les hostilités, nous n'avons nullement l'intention de nous réunir une fois encore autour d'un tapis vert si, après quelques semaines de pénibles négociations, tout doit être remis en question. »

Aux légations de Serbie et de Grèce, on formule des impressions analogues.

Nous sommes contents au ministère d'ajouter que les réserves logiques dont témoignent les représentants des alliés et leur légitime désir d'obtenir des précisions sur la conciliation turque n'impliquent nullement une résistance au principe de la médiation des puissances, médiation dont la réalisation prochaine est accueillie avec une égale satisfaction par tous les intéressés.

# La nouvelle frontière de Thrace

Constantinople, 1er mars. — La majorité du gouvernement est aujourd'hui favorable à l'abandonnement de la paix.

Toutefois, la Porte estime inadmissible la frontière Mirva-Rodosto exigée par les Bulgares et considère comme indispensable que la nouvelle frontière parte de Samsun (sur la mer Noire, au nord de Midia).

# Les Hostilités

Athènes, 1er mars. — On mande de Philippides qu'avant-hier, près de Molite, un combat qui a duré 6 heures a été engagé entre les Grecs et un fort détachement turc. Les Grecs ont complètement défilé, s'enfuyant, laissant au moins des Grecs 100 prisonniers.

Après avoir reçu du renfort, les Turcs ont tenté un contre-attaque, ils ont été de nouveau mis en déroute.

Les Grecs ont brûlé 112 Turcs, dont 9 officiers, dont les cadavres avaient été abandonnés sur le terrain.

Il s'agit vraisemblablement d'un combat livré par l'armée grecque marchant de Coryza sur Janina.

# L'opinion Ottomane

Constantinople, 1er mars. — Depuis quelques jours, une partie de la presse turque a complètement changé de ton; elle prépare l'opinion publique à la conclusion très prochaine de la paix, en laissant même entrevoir que la question d'Andrinople n'est plus un obstacle à la cessation des hostilités.

Ainsi P' a Ikdam, qui l'on dit refléter les opinions du grand-vizir, discutant le point suivant: Est-il possible de parler d'actes incendiaires, et cela depuis quatre jours.

— Monsieur, je ne m'en suis aperçu qu'hier; je ne sais pas l'espagnol.

— Vous le savez, monsieur!

— Oui, sur vous... Sous prétexte qu'on ne vous paie point vos appointements, vous lez des propos fort séduisants contre l'Etat.

— Oh! monsieur, peut-on dire!

— Sous prétexte qu'on ne vous paie pas vos appointements, vous faites des copies d'actes incendiaires, et cela depuis quatre jours.

— Monsieur, je ne m'en suis aperçu qu'hier; je ne sais pas l'espagnol.

— Vous le savez, monsieur!

— Oui, sur vous... Sous prétexte qu'on ne vous paie point vos appointements, vous lez des propos fort séduisants contre l'Etat.

— Oh! monsieur, peut-on dire!

— Sous prétexte qu'on ne vous paie pas vos appointements, vous faites des copies d'actes incendiaires, et cela depuis quatre jours.

— Monsieur, je ne m'en suis aperçu qu'hier; je ne sais pas l'espagnol.

— Vous le savez, monsieur!

— Oui, sur vous... Sous prétexte qu'on ne vous paie point vos appointements, vous lez des propos fort séduisants contre l'Etat.

— Oh! monsieur, peut-on dire!

— Sous prétexte qu'on ne vous paie pas vos appointements, vous faites des copies d'actes incendiaires, et cela depuis quatre jours.

# Après le Jugement de la bande tragique

## La lettre de Callemain au Procureur Général

Paris, 1er mars. — Comme nous l'avons annoncé hier, en Dernière Heure, Callemain a écrit au procureur général pour lui confirmer ses vœux concernant sa participation au crime de la rue Ordener et l'innocence de Dieudonné.

Voici les principaux passages de sa lettre:

« Si j'ai gardé le silence, c'est que j'espérais éviter une condamnation à mort. Je comptais que l'alibi de Dieudonné suffirait à le tirer d'affaire. A présent que le jury s'est prononcé, je ne veux pas le laisser qu'iliner. Voici comment s'est déroulé le drame de la rue Ordener: c'est Garnier qui a tiré sur Cahy, j'étais descendu avec lui de l'auto. J'avais à la main mon gros revolver et j'en ai menacé Peerman, mais sans tirer. Peerman, effrayé, s'est caché le visage avec ses mains et s'est enfui. Je m'étonne qu'il ait pu reconnaître quelqu'un. Quand Cahy est tombé je lui ai arraché sa sacoche et je l'ai jetée dans notre auto. Garnier a pris la sacoche qui contenait le numéraire et l'a jetée sur le siège, à côté de Bonnot, qui tirait également des balles de revolver. Lorsque j'ai voulu prendre la sacoche de Cahy, celui-ci a essayé de m'en empêcher et Garnier a encore tiré deux balles sur lui. »

Nous sommes remontés ensemble en auto, Garnier et moi. Dans l'auto, j'allais d'une portière à l'autre, tirant des balles de revolver sur la foule. J'ai employé Legendre. La balle de 7 millimètres qui a été trouvée dans les vêtements de Legendre, provient du revolver de Vallet, qui a tiré sur lui en même temps que moi... »

En Hollande, nous avions emmené Debod pour nous servir d'interprète, mais il ignorait ce que nous allions faire. »

CALLEMAIN.

# LES POURVOIS EN CASSATION

Plusieurs condamnés ont signé des hier leur pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises. Ce sont notamment: Dieudonné, Callemain, Soudy, Monnet Debod, Béarné et Crouzet de Fleury. Ces pourvois visent essentiellement un incident qui s'est produit au cours de la dernière audience, après le prononcé du verdict. A ce moment le président M. Couinard, demanda au chef du jury d'expliquer le verdict en ce qui concernait l'application des circonstances atténuantes. Ces explications données, Me de Moro-Gianni, avocat de Dieudonné, déposa des conclusions tendant à ce qu'il lui fut donné acte de cette intervention et qu'il lui fut donné acte de cette intervention et qu'il lui fut donné acte de cette intervention.

# La cachette de Carouy

Nous avons relaté hier les résultats de l'autopsie du cadavre de Carouy. On sait qu'en procédant à un examen minutieux des vêtements et objets ayant appartenu à Carouy, M. Gilbert, juge d'instruction, avait trouvé dans la poche d'un des souliers une petite sacoche en cuir qui contenait deux pièces de cinq francs. Dans cette sacoche était une lamelle de zinc et un petit morceau de cuir formant pochette. C'était là que le poison avait été dissimulé; dans la pochette, il y avait encore quelques cristaux jaunâtres. La cachette avait été adroitement pratiquée, et l'ouverture en avait été masquée avec un fragment de cuir qui s'y adaptait parfaitement. M. Gilbert a fait demander à ces deux assurances qu'il lui fut donné acte de cette intervention et qu'il lui fut donné acte de cette intervention.

# Dans les cellules des condamnés à mort

Paris, 1er mars. — Soudy, Dieudonné, Monnet et Callemain sont maintenant, à la Santé, dans les cellules des condamnés à mort.

Laura Journeaux s'écroule, morne et semblable, avec, constamment présente à l'esprit, la vision de la machine fatale.

La sentence fatale semble l'avoir changée en un être d'étoffe dure. Ils vivent comme ils ont vécu depuis quinze mois, avec la même indifférence ou la même gaucherie, avec la même irritabilité ou le même flegme.

Soudy est irritable à l'excès, toujours nerveux, agressif et impatient. C'est un malade que la tuberculose ronge et que la fièvre secoue. Celui-ci, le châtiment suprême serait venu le trouver sans l'intervention des hommes. Chaque fois qu'un accès de fièvre anorexique, il prend à partie ses gardiens, dont la surveillance de tous les instants l'irrite. « Vous avez peur que je me suicide, dit-il. Soyez tranquilles, allez, je n'en ai pas l'intention. Et laissez-moi en paix. »

Le numéro 3 de la 11e division, Callemain, chante, amuse, plaisante, fait des mots. « La santé est bonne, mes enfants? Je demande-là aux gardiens. Vous ne me posez pas la même question? Il est vrai que vous êtes comme moi, vous vous en foutez que vous êtes condamnés à mort. »

Le numéro 5, Monnet, enjoué de ce qu'il

# La Révolution Mexicaine

## La situation semble s'améliorer

New-York, 1er mars. — La corps diplomatique, avant à sa tête l'ambassadeur des Etats-Unis a présenté officiellement ses félicitations au président Huerta sur sa nomination. Cette démarche a été accueillie avec satisfaction par l'immense majorité du pays. Le peuple mexicain, ainsi que les commerçants et industriels étrangers, était las de la situation troublée du pays sous l'ancien gouvernement et a confiance dans le nouveau, qui a un homme énergique à sa tête et s'appuie sur un ministère composé d'hommes capables et intègres. Aussi a-t-on grand espoir de voir la paix renaître promptement. Les usines, les manufactures et les magasins sont ouverts et tout le monde travaille au rétablissement de la prospérité économique et à la pacification.

A l'exception d'un seul, les gouvernements des Etats reconnaissent le nouveau gouvernement. Le plupart des chefs révoltés contre M. Madero ont fait leur soumission avec plusieurs milliers de soldats qui avaient été coupés au cours des mouvements insurrectionnels dans le pays avant que le théâtre sous l'administration précédente, soit en cours de réparation, et la circulation reprendra d'un pas normal d'ici à quelques jours. Les dégâts occasionnés par la bataille dans les rues de Mexico sont beaucoup moins importants qu'on n'en a pu le croire.

L'enquête à laquelle il a été procédé relativement à la mort du président Francisco Madero et du vice-président Pino Suarez a démontré qu'ils avaient été tués au cours de combats livrés par les troupes de Madero contre les troupes de Huerta. Les troupes de Madero ont été brisées au nord de Mexico.

Le conseil américain rapporte que les partisans de M. Madero arrivent dans les Etats de la Sonora et que quinze viaducs de chemins de fer ont été brisés au nord de Mexico.

Le général Félix Diaz a accepté le contrat de la présidence ou lui a été offert par le comité d'un parti organisé dans l'unique but d'assurer son élection.

# Le cas Lamarre

Paris, 1er mars. — Un certain nombre de députés ont décidé de déposer lundi sur le bureau de la Chambre, un projet de résolution ainsi conçu:

« La Chambre invite le gouvernement à prendre une mesure législative en faveur de Charles Lamarre, condamné le 28 décembre 1912 par la cour d'assises de la Seine à la libération du secrétaire du syndicat des mécaniciens, qui a été accusé du cambriolage des bureaux du syndicat jeune des mécaniciens sur la seule dénonciation de deux condamnés de droit commun. »

# Les opérations des caisses d'épargne

Paris, 1er mars. — Voici le relevé des opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consignations, du 1er au 28 février 1913:

Dépôts de fonds	8.327.145 97
Retraits de fonds	6.152.455 97
Excédent de dépôts	2.174.689 97

Excédent de retraits, du 1er janvier au 28 février 1913: 1.200.545 fr. 65.

D'autre part, le total des emplois employés en achats de rentes effectués en Bourse pendant le mois de février 1913 par la Caisse des dépôts et consignations s'élève à 2.348.373 fr. 25 c.

Cette somme se décompose ainsi:

Fonds provenant des sociétés de secours mutuels	1.477.700 95
Caisses nationales d'épargne	870.672 35

# Le trust de l'argent aux Etats-Unis

New-York, 1er mars. — La commission de la Chambre des représentants chargée de procéder à une enquête sur l'existence d'un trust de l'argent aux Etats-Unis a déposé des conclusions tendant à ce que le Parlement établisse une législation sévère des opérations des banques nationales, des chambres de compensations et des Bourses, et elle a proposé des projets de lois dans ce but.

La commission a constaté que le trust existait réellement, que ses ramifications s'étendaient sur tout le territoire de l'Union; que le trust contrôlait les banques nationales, la plupart des grandes et des petites banques et le plus grand nombre des établissements financiers, chaque soir, une copie.

— Mais, monsieur, dit Buvat désespéré, je ne puis pas venir ici et aller à mon bureau, cependant.

— Eh bien! vous n'irez pas à votre bureau! le beau malheur!

— Comment, je n'irai pas à mon bureau? Mais voilà deux ans, monsieur, que j'y vais sans manquer un seul jour.

— Eh bien! je vous donne congé pour un mois, moi.

— Mais je perdrai ma place, monsieur.

— Que vous importe, puisqu'on ne vous paie pas?

— Mais l'honneur, monsieur, l'honneur d'être fonctionnaire public! et puis, j'ai mes livres moi! j'ai ma table, moi! j'aime mon fauteuil! tout s'écrie Buvat prêt à pleurer, on songeait qu'il pouvait perdre tout cela.

— Eh bien! alors si vous voulez garder vos livres, votre table et votre fauteuil, obtenez donc.

— Et cela que je ne vous ai pas dit que j'étais à vos ordres, monsieur?

— Alors vous tenez tout ce que je voudrai?

— Tout.

— Sans en souffler le mot à personne?

— Je serai muet.

— Pas même à Mlle Bathilde?

— Oh! à elle moins qu'à personne, monsieur.

— C'est bon à cette condition, je te pardonne.

— Oh! monsieur!

— Joyeux! la faute.

— Monsieur, c'est trop bon.

— Et même... et même peut-être irai-je jusqu'à le récompenser.

— Oh! monsieur! tant de magnanimité!

(A suivre.)